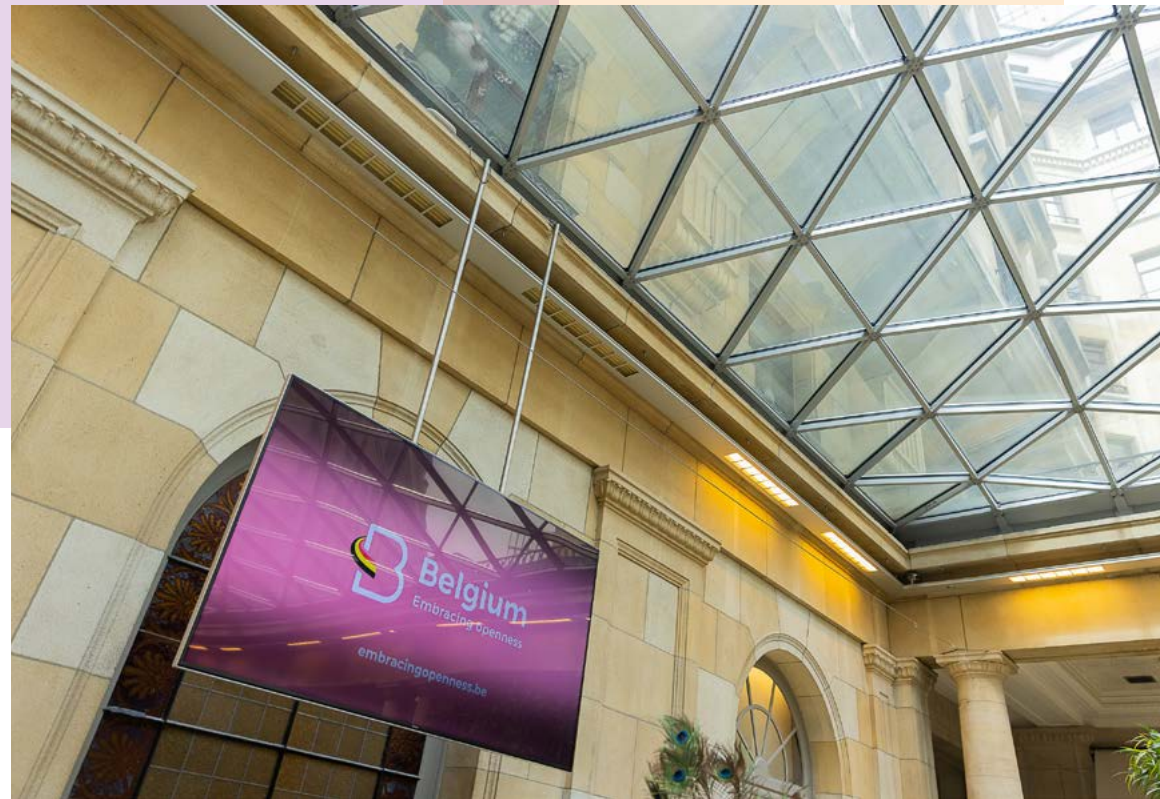


2023 Rapport annuel

Service public fédéral
Chancellerie du Premier Ministre



Sommaire

Avant-propos.....	3
Coordination des travaux d'évaluation de la politique belge par l'OCDE : le cas de la gestion de crise Covid-19.....	4
Coup de projecteur sur le service Budget et Contrôle de la gestion.....	5
Les événements clés de l'année.....	6
Célébration de la fête nationale et des 10 ans du règne du roi Philippe.....	9
Lancement de la campagne «Belgium. Embracing openness».....	10
Succès de « La Minute fédérale ».....	11

Renforcement de la communication par les réseaux sociaux.....	12
Rénovation du Résidence Palace - Centre de presse international.....	13
Améliorations en matière de prévention et de sécurité.....	14
Bien-être : renforcement des liens entre les collaborateurs et extension du télétravail.....	15
Chiffres :	
Le personnel.....	16
Les réunions.....	17
Les traductions.....	17
Le budget.....	18
Les subsides.....	19

Avant-propos



Nous sommes fiers de vous présenter ce rapport annuel qui retrace les efforts et réalisations de la Chancellerie en 2023. Cette année, notre collaboration avec l'OCDE pour **évaluer la réponse belge à la Covid-19** a constitué un projet phare, offrant des perspectives précieuses pour améliorer notre gestion des crises futures.

Le service Budget et Contrôle de la gestion a joué un rôle déterminant dans la bonne **gestion financière et le contrôle interne**, essentiels à la réussite de nos projets. Épinglons notamment le projet Digital Bozar, dans le cadre du Plan de relance européen.

Nos initiatives variées, allant de la participation à l'organisation d'événements internationaux et nationaux à la mise en place de la campagne **«Belgium. Embracing openness»**, témoignent de notre rôle majeur en tant qu'acteur de communication pour valoriser l'image de la Belgique.

Nous avons également renforcé notre engagement envers **le bien-être et la sécurité de notre personnel** en élargissant les

possibilités de télétravail et en mettant en œuvre des initiatives pour améliorer l'environnement de travail.

Nous vous invitons à découvrir dans ce rapport les détails de ces réalisations, qui témoignent de notre engagement et de notre expertise.

Bonne lecture,

Le Comité de direction



Nos valeurs :
flexibilité, excellence
et confiance.

Coordination des travaux d'évaluation de la politique belge par l'OCDE : le cas de la gestion de crise Covid-19



En 2023, la direction générale Secrétariats et Coordination a assuré la coordination des travaux concernant l'évaluation de la politique belge en matière de Covid-19 par l'OCDE.

Pour comprendre les aspects qui ont fonctionné ou non, pourquoi et pour qui, cette évaluation s'appuie sur le cadre de l'OCDE qui se concentre sur les étapes clés du cycle de gestion des risques.

Ce cadre se concentre sur les étapes clés du cycle de gestion des risques.

L'évaluation repose également sur un large éventail de données qualitatives et quantitatives comme des données d'enquêtes réalisées auprès des autorités, des communes, des hôpitaux, des médecins généralistes ainsi qu'auprès des écoles du pays.

Ce rapport offre une approche globale et multidisciplinaire de l'évaluation de la réponse de la Belgique aux situations de crise. Il couvre les thèmes suivants : la préparation aux risques et la gestion de crise, la santé,

l'enseignement, les questions économiques et fiscales ainsi que le marché du travail et la politique sociale.

La Chancellerie et le SPF Santé publique ont formé ensemble le groupe de coordination qui a été le premier point de contact pour l'OCDE et les représentants belges.

Par ailleurs, deux organes de feedback pour l'OCDE ont été institués :

- une task force composée de représentants des principaux services publics concernés et de conseillers des ministres compétents aux niveaux fédéral et des entités fédérées
- un groupe consultatif composé de douze professeurs issus de différentes universités et disciplines

La Chancellerie était en charge de l'organisation et du secrétariat des réunions de la task force et du groupe consultatif.

L'évaluation de l'OCDE a été présentée le 14 décembre, lors d'une conférence de presse.

Coup de projecteur sur le service Budget et Contrôle de la gestion



Le service Budget et Contrôle de la gestion répond aux objectifs suivants :

- élaborer le budget de la Chancellerie sur base de ses objectifs stratégiques et opérationnels et réaliser le planning financier du SPF
- effectuer le contrôle interne et le contrôle de gestion sur le budget
- tenir la comptabilité de la Chancellerie et déposer les comptes annuels
- coordonner les actions de la Chancellerie dans les domaines du développement durable et de l'intégrité

Project Manager Officer pour Digital Bozar

Le service assure également le rôle de PMO (Project Manager Officer) pour le projet Digital Bozar, dans le cadre du Plan de relance européen. Le PMO est chargé de la coordination administrative du projet et est le point de contact entre le Palais des Beaux-Arts (Bozar) et le SPF Stratégie et Appui (BOSA). Ses responsabilités sont de l'ordre :

- budgétaire : via la vérification des factures introduites par Bozar au financement européen
- du contrôle interne : via la vérification du risque de corruption, de la fraude et de l'absence de conflit d'intérêt ainsi que de double financement
- du rapportage : via la transmission de dossiers relatifs à l'état d'avancement du projet entre le chef de projet (Bozar) et le SPF BOSA, le Comité d'audit ou la Commission européenne

Montant total des fonds prévus dans le Plan de relance pour le projet Digital Bozar : 7.449.000 euros htva de 2021 à 2026. Pour 2023 : 1.480.000 euros htva étaient prévus.

Les événements clés de l'année

Tout au long de l'année, la Chancellerie apporte son expertise ainsi que son soutien logistique, organisationnel et protocolaire à la cellule stratégique du Premier ministre lors d'**événements**.

Voici les collaborations majeures de l'année 2023 :



17 janvier Forum économique mondial de Davos

Durant le Forum économique mondial à Davos, un événement belge a été organisé pour attirer les investisseurs et promouvoir la Belgique comme un pays leader dans l'innovation. Le Premier ministre a modéré un débat sur l'innovation technologique dans le domaine de l'énergie, qui s'est clôturé par une réception pour les invités internationaux.



31 janvier Réception pour les vœux de Nouvel an du Premier ministre à la presse

Le Premier ministre a convié la presse et le gouvernement fédéral à une réception de Nouvel an, inaugurée par ses vœux, suivie d'un moment d'échange entre le gouvernement fédéral et la presse. Cette rencontre a permis de renforcer les relations entre le gouvernement et les médias.



14 février Sommet belgo-allemand de l'Énergie

Ce sommet à Zeebrugge a réuni le Premier ministre belge et le chancelier allemand pour discuter de la coopération énergétique. La visite du terminal de Fluxys a lancé le sommet, qui s'est poursuivi par des discussions bilatérales et une conférence de presse.



22 mars **Commémoration des victimes d'actes terroristes**

Un hommage a été rendu aux victimes d'attentats par une cérémonie au monument dédié aux victimes du terrorisme, incluant une lecture des noms, une minute de silence et un dépôt de fleurs. Les victimes, leurs proches et les représentants des services de secours ont ensuite partagé un moment de rencontre au Résidence Palace.



29 mars **Sommet Gaichel**

Le sommet Gaichel, réunion annuelle entre les gouvernements belge et luxembourgeois, a comporté des réunions bilatérales, une cérémonie de signature et un dîner de travail. Organisé à Val Duchesse, il a souligné l'importance de la coopération bilatérale entre les deux pays.



24 avril **North Sea Summit II**

Le Sommet de la mer du Nord à Ostende a réuni neuf pays et la Commission européenne pour discuter de l'objectif de transformer la mer du Nord en une centrale majeure d'énergie verte. Les discussions ont abouti à la déclaration d'Ostende visant à produire 300 GW d'énergie éolienne d'ici 2050.



11 octobre **Visite du président ukrainien Zelensky**

La visite du président Zelensky a inclus une réunion de travail et des déclarations à la presse au 16, rue de la Loi, soulignant l'importance des relations et de la coopération entre les pays.



18 octobre Visite du Premier ministre suédois

Suite à un attentat terroriste à Bruxelles, le Premier ministre suédois et le Premier ministre belge ont rendu hommage aux victimes. Ils ont également discuté des implications de cet événement lors d'une conférence de presse, marquant ainsi leur solidarité.



30 novembre Visite de la Conférence des présidents

Cette visite préparatoire à la présidence belge du Conseil de l'UE a permis des entretiens préliminaires avec le Parlement européen, établissant un dialogue initial sur les principaux dossiers à traiter.



8 décembre Lancement officiel de la Présidence Belge du Conseil de l'UE

L'événement a marqué l'annonce officielle de la présidence belge de l'UE avec la présentation du logo et des priorités de la présidence. Le Premier ministre et la ministre des Affaires étrangères ont entre autres présenté le slogan « Protéger, renforcer et préparer » et détaillé les priorités belges.

Célébration de la fête nationale et des 10 ans de règne du roi Philippe



Pour la deuxième année consécutive, un spectacle gratuit clôturant les festivités du 21 juillet a été organisé par la Chancellerie dans le parc du Cinquantenaire à Bruxelles. Cet événement coïncidait cette année avec les 10 ans de règne du roi Philippe. Sous le thème "Happy Belgium!", la soirée était rehaussée de la présence de la Famille royale et a débuté avec un concert de nombreux artistes belges, ponctué de surprises en l'honneur du Roi et de Belges qui se sont distingués ces dix dernières années. Un show multimédia moderne combinant lumière, laser et pyrotechnie, préparé en collaboration avec le Syndicat d'Initiative-Bruxelles Promotion, a également émerveillé le public.

La Chancellerie a joué un rôle central dans l'organisation, s'occupant de l'attribution des marchés publics, de la communication, du protocole et de l'encadrement de la presse tout en assurant la coordination avec de nombreux partenaires pour garantir le succès de l'événement. Cela a inclus le bon déroulement administratif, la logistique, la sécurité, la mobilité et le suivi des aspects artistiques,

en étroite collaboration avec le Palais royal et d'autres partenaires.

Des foodtrucks et des bars ainsi que des écrans géants ont permis au public de profiter pleinement du spectacle, diffusé également sur plusieurs chaînes de télévision nationales. Une réception organisée dans le cloître du Musée Art & Histoire a clôturé la soirée.



Le travail important a été récompensé par la présence d'un public de 100.000 personnes dans le parc et un million de téléspectateurs en Belgique.

Lancement de la campagne «Belgium. Embracing openness»

Mai 2023 marque le lancement de la campagne internationale «Belgium. Embracing openness», une initiative de la Chancellerie destinée à promouvoir l'ouverture de la Belgique à l'innovation, à la coopération et à la diversité. Ciblant spécifiquement les décideurs économiques et la communauté scientifique, cette campagne, prévue jusqu'en avril 2026, met en avant la Belgique comme terre d'accueil pour l'investissement et la recherche collaborative.

Le site web de la campagne, www.embracingopenness.be, enrichi d'un onglet « Investir », sert de portail aux investisseurs étrangers, leur offrant un aperçu des atouts de la Belgique. La stratégie de communication inclut une présence accrue sur les réseaux sociaux, où l'engagement des followers témoigne de l'intérêt croissant pour le message de la campagne.

La campagne bénéficie d'une évaluation continue pour s'adapter dynamiquement et optimiser son impact. L'initiative a été présentée lors de divers événements, y

compris à des ambassadeurs belges à l'étranger, et a engagé une collaboration avec les trois régions belges pour des actions conjointes lors d'événements internationaux.

Consultez le site :

www.embracingopenness.be



Dévoilée en présence du Premier ministre Alexander De Croo, la campagne illustre l'engagement de la Belgique à se profiler comme un hub d'innovation, de diversité et de coopération.

Succès de la « La Minute fédérale »



La Chancellerie a lancé la « Minute fédérale », un projet d'information citoyenne diffusé à la télévision et sur les réseaux sociaux, offrant des capsules vidéo d'une minute pour expliquer les compétences fédérales de manière simple. Après un accord avec les grandes chaînes de télévision, ces capsules ont été programmées le dimanche près des journaux de 13h, de mars à juin 2023, avant de s'étendre à d'autres plages horaires. Treize thèmes ont été traités en collaboration avec divers services publics, allant du phishing à la protection des Belges à l'étranger.

La diffusion télévisée s'est déroulée en trois phases sur les principales chaînes, avec des résultats positifs. Sur les réseaux sociaux, la campagne de mai à juillet a atteint plus de 4 millions de personnes, avec un coût par mille impressions (CPM) excellent et une augmentation significative des abonnés. Vu son succès, la poursuite du projet est prévue pour 2024.

[Les capsules de 2023 sont disponibles sur YouTube.](#)



Renforcement de la communication par les réseaux sociaux










La Chancellerie a intensifié sa présence sur les réseaux sociaux avec la gestion de sept canaux, répartis en trois catégories principales :

- la page LinkedIn de la Chancellerie, qui met en avant les emplois vacants et les accomplissements de l'organisation
- les pages « Belgium.be », qui fournissent des informations utiles aux citoyens et citoyennes comme les modifications législatives et les alertes de phishing
- les pages « Belgium. Embracing openness », qui promeuvent l'image de la Belgique autour de l'innovation, la coopération et la diversité

L'importance du dialogue sur les réseaux sociaux est reconnue et un poste dédié de community manager a été créé. En parallèle, un réseau de community managers fédéraux a été développé, favorisant l'échange de bonnes pratiques et la coopération entre différentes administrations.

La lutte contre la désinformation a également été une priorité, avec la publication régulière de recommandations pour sensibiliser les citoyens et citoyennes.

Voici un aperçu de nos différents canaux :

-  LinkedIn
[SPF Chancellerie du Premier Ministre](#)
-  Facebook
[Belgium.be](#)
-  X
[Belgium.be](#)
-  Facebook
[Belgium. Embracing openness](#)
-  X
[Belgium. Embracing openness](#)
-  Instagram
[Belgium. Embracing openness](#)
-  LinkedIn
[Belgium. Embracing openness](#)

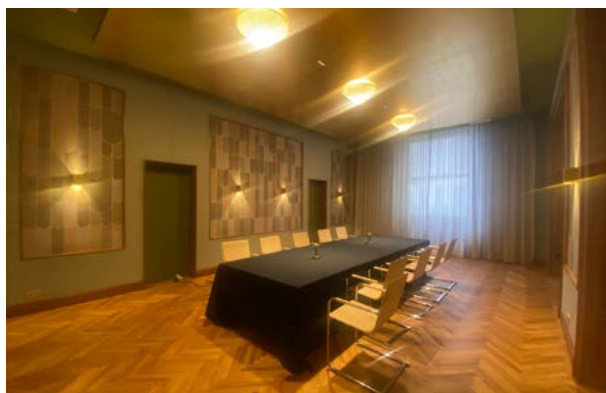
Rénovation du Résidence Palace - Centre de presse international

Le Résidence Palace, situé dans le quartier européen, abrite le Centre de presse international (IPC), une entité de la direction générale Communication externe de la Chancellerie. Ce centre offre un espace aux autorités belges et internationales pour communiquer avec la presse et sert également de lieu de rencontre pour les professionnels de la communication et les responsables politiques.

Dans le cadre de la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne en 2024, des travaux de rénovation ont été entrepris selon un Masterplan pour

le rez-de-chaussée du Résidence Palace. Ces travaux, débutés en septembre 2023, ont inclus la restauration des lambris et parquets, les peintures, le renouvellement de l'éclairage et l'amélioration acoustique, affectant principalement la salle Miroir, la salle Passage, le salon, le patio et la salle Club. L'accueil de l'IPC a été déplacé au premier étage afin d'y installer un « Salon d'honneur » destiné à la location. Les travaux sont prévus pour s'achever au début de l'année 2024.

www.residencepalace.be



Améliorations en matière de prévention et de sécurité

En 2023, la Chancellerie a progressé sur la voie de la prévention en réaffirmant son engagement en faveur d'un environnement de travail sûr et sain. Plusieurs initiatives ont contribué au bien-être des collaborateurs et collaboratrices et ont permis de créer un environnement où la sécurité et la prévention occupent une place centrale.

Parmi les avancées majeures, citons l'élargissement de l'équipe d'intervention en cas d'incendie et du groupe de travail sur les premiers secours. **La capacité à répondre rapidement et efficacement aux urgences a été considérablement améliorée.** Les membres de ces groupes de travail ont fait preuve d'un engagement important dans de nombreux domaines. Ils ont organisé pour le personnel des formations internes à la

prévention des incendies et des séances d'entraînement à l'utilisation d'un défibrillateur. Le bon déroulement de l'exercice d'évacuation est venu récompenser les efforts de de l'équipe d'intervention en cas d'incendie.

L'ergonomie a également fait l'objet d'une attention particulière et une étude ergonomique a été réalisée, de même qu'une formation aux techniques de levage pour les collaborateurs et collaboratrices de l'équipe d'entretien.

Bien entendu, bon nombre d'améliorations matérielles ont également été réalisées afin d'augmenter encore le niveau de prévention. Il ne s'agit ici que d'un petit échantillon des nombreuses initiatives entreprises pour promouvoir le bien-être et la sécurité du personnel.



Enquêtes

Le bien-être des membres du personnel étant au cœur des préoccupations de la Chancellerie, le service d'encadrement P&O a organisé deux enquêtes en 2023. La première, réalisée en collaboration avec le SPF Stratégie et Appui (SPF BOSA), concerne la satisfaction générale des membres du personnel à l'égard de la Chancellerie en tant qu'employeur. La deuxième, réalisée en collaboration avec Empreva, concerne l'ergonomie et les risques liés au travail sur écran. Les résultats de ces enquêtes donnent non seulement une image de la situation actuelle mais ils constituent aussi la base d'actions concrètes pour devenir un employeur encore plus attractif.

Bien-être : renforcement des liens entre les membres du personnel et extension du télétravail

Au cours de l'année 2023, la Chancellerie a pris l'initiative d'organiser une série d'événements destinés à enrichir la vie sociale des membres de son personnel. Ces initiatives ont rencontré un franc succès, contribuant significativement à l'établissement d'une ambiance de travail à la fois plus agréable et chaleureuse.

Dès le mois de janvier, une **réception de Nouvel an** a été soigneusement préparée pour les collaborateurs et collaboratrices. C'est au Résidence palace - Centre de presse international qu'ils ont célébré ensemble, dans une atmosphère conviviale, l'entrée dans la nouvelle année. Les collègues intéressés ont également pu visiter le magnifique bâtiment Art déco du Résidence Palace.

Prestations de serment et distinctions honorifiques

En juin, 15 membres de la Chancellerie ont prêté serment devant le Premier ministre Alexander De Croo. La prestation de serment est un moment solennel où les fonctionnaires jurent fidélité au Roi, à la Constitution et aux lois du peuple belge.

Le Premier ministre a également profité de l'occasion pour décerner une distinction honorifique à dix collaborateurs et collaboratrices, en reconnaissance de leur dévouement et de leurs mérites professionnels.

Les cérémonies de prestations de serment et de remise des distinctions honorifiques se sont clôturées par une réception.

En octobre, le **petit-déjeuner durable** a permis aux membres de la Chancellerie de partager un moment convivial autour de produits locaux et de saison. En proposant une alternative aux petits-déjeuners traditionnels, la Chancellerie réaffirme son engagement envers les principes du développement durable et sensibilise son personnel.

Ces événements, par leur diversité et leur richesse, ont non seulement renforcé les liens entre les collaborateurs et collaboratrices mais témoignent également de l'engagement de la Chancellerie envers le bien-être de son personnel.



Elargissement du télétravail

En 2023, des modifications ont été apportées aux règles et modalités du télétravail pour le personnel de la Chancellerie. Ces règles et dispositions sont applicables depuis le 1er février 2023. **Les membres du personnel de la Chancellerie sont autorisés à télétravailler jusqu'à 50 % de leurs prestations effectives sur une base annuelle.** Une exception est réservée aux traducteurs et traductrices, qui sont autorisés à télétravailler jusqu'à 60 % de leurs prestations.

Chiffres

Le personnel

Information concernant l'âge des membres du personnel

Moyenne d'âge	19-29 ans	30-40 ans	41-51 ans	52-65 ans	Total
Nombre de personnes	22	17	42	54	135
Pourcentage	16%	13%	31%	40%	100%

Informations concernant les formations

Formations	Total
Nombre de jours de formation	447
Nombre de collaborateurs ayant suivi une formation	117
Nombre de formations (type)	93

Répartition homme/femme par sexe et par niveau

Niveau	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
Niveau A	37	24	61
Niveau B	13	11	24
Niveau C	15	4	19
Niveau D	20	11	31
			135

Les réunions

Lors des diverses réunions organisées sous la présidence du Premier ministre, la Chancellerie apporte son expertise sur les plans administratif, logistique, juridique et de la communication.

Type	Nombre	E-procédure
Conseil des ministres	51	25
Comité de concertation	13	8
Comité A	4	/
Comité de secteur I	1	/
Conseil national de sécurité	8	3
Comité stratégique du renseignement et de la sécurité	10	1
Comité de coordination du renseignement et de la sécurité	9	/
Commission pour les marchés publics	9	/

Les traductions

Le service Traduction se charge de la traduction de textes (juridiques, politiques, généraux...) et de l'interprétation simultanée de réunions. En 2023, le service a traduit plus de 2000 documents.

Le budget

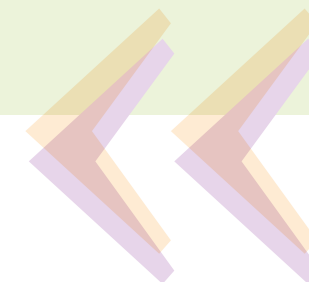
Répartition des crédits

• Organes stratégiques du Premier ministre	4.557.180,70 €
• Organes stratégiques des secrétaires d'Etat	1.545.087,00 €
● SPF Chancellerie du Premier Ministre	31.955.454,29 €
● Police	12.890.156,00 €
● Institutions culturelles fédérales	67.778.999,00 €
● Primes syndicales	16.606.070,00 €
● Politique de siège	95.807.069,73 €
● Total pour les services créés auprès de la Chancellerie	29.410.198,12 €

Répartition des crédits auprès des services créés auprès de la Chancellerie

Agence pour la simplification administrative (ASA)	- €
• Commission nationale permanente du Pacte culturel (CNPC)	355.492,00 €
• Comité d'audit de l'administration fédérale (CAAF)	293.899,00 €
● Institut fédéral pour le développement durable (IFDD)	3.014.021,85 €
● Centre pour la cybersécurité Belgique (CCB)	22.134.212,03 €
● L'Audit fédéral interne (FIA)	3.612.573,24 €

Crédits totaux liquidés
en 2023 :
260.550.214,84 €



Les subsides

La Chancellerie attribue des soutiens financiers pour encourager la mise en œuvre de projets alignés sur ses objectifs de communication. Cela inclut notamment la valorisation de la Belgique et de l'administration fédérale. En 2023, les montants suivants ont été octroyés :

Bénéficiaires	Activités	Montants maximum octroyés
ASBL Bal national	Bal national 2023	35.000 €
Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique	Concert du 20 juillet 2023 à Flagey	34.000 €
ASBL Syndicat d'initiative Bruxelles Promotion	Feu d'artifice et spectacle laser et lumière du 21 juillet 2023	80.000 €
Fondation Roi Baudouin / Fonds Prince Philippe	Belgodyssée 2023	30.000 €
ASBL Comité olympique et interfédéral belge	Elaboration, préparation, création, gestion et animation d'une « Belgium House » à Paris, à l'occasion des Jeux olympiques 2024	175.000 €



Découvrez le travail des institutions culturelles fédérales et des services créés auprès de la Chancellerie sur leur site internet :

La Commission nationale du Pacte culturel : www.pacteculturel.be



Le Comité d'audit de l'administration fédérale : www.comitedaudit.belgium.be



Le Centre pour la cybersécurité Belgique : www.ccb.belgium.be



L'Institut fédéral pour le développement durable : www.developpementdurable.be



L'Audit fédéral interne : www.audit.fed.be



Le Théâtre royal de la Monnaie : www.lamonnaie.be



L'Orchestre national de Belgique : www.nationalorchestra.be



Le Palais des Beaux-Arts : www.bozar.be

Bozar



SPF Chancellerie du Premier Ministre

Rue de la Loi 16 - 1000 Bruxelles

Suivez notre actualité sur notre site www.chancellerie.belgium.be
ou sur notre compte [LinkedIn](#)

Editrice responsable : Arlin Bagdat, Présidente du comité de direction

Crédit photos : Belgalimage (p. 4, p. 6, p. 7, p. 8, p. 9, p. 10, p. 19) - Chancellerie du Premier Ministre (couverture, p. 3, p. 5, p. 11, p. 13) -
Shutterstock (p. 14) - Serch Carrière (p. 15)